

Auch, le 12 juin 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

alerte vigilance crue de niveau orange sur le département du gers

La Préfète du Gers appelle à la vigilance et met en place un dispositif d'urgence auprès des municipalités

L'épisode pluvieux-orageux de la nuit de dimanche lundi a fait réagir l'ensemble des cours d'eau du Lannemezan.

La Gimone et l'Arrats sont particulièrement impactées, notamment dans le secteur de Beaumont-de-Lomagne et de Gimont où les niveaux étaient déjà très hauts et dans le secteur de Mauvezin, où les débordements sont importants.

Les précipitations ont également impacté la Save où le niveau des premiers débordements a été dépassé à l'Isle-Jourdain. Sur le Touch les réactions hydrologiques ont été limitées mais une nouvelle hausse (modérée) des niveaux reste possible localement.

La décrue a débuté dans la nuit de lundi à mardi sur Mauvezin et sur Gimont. La hausse des niveaux se poursuit ce mardi matin sur l'aval de la Gimone et de la Save.

La Préfète du Gers a décidé de mettre en alerte les municipalités afin que toutes les dispositions soient prises pour assurer la surveillance de la montée des eaux.

La vigilance orange représente le risque de crue ou de montée rapide des eaux pouvant entraîner des débordements importants.

Crue significative sur les cours d'eau Arrats, Gimone et Save.

Crue modérée sur le Gers.

Les niveaux atteints sur l'Arrats, la Save et la Gimone sont importants.

Évolution prévisible de la situation :

Un nouvel épisode de pluie durable se met en place à partir d'aujourd'hui et jusqu'à demain mi-journée, pouvant conduire à des cumuls localement importants.

Ces nouvelles précipitations vont provoquer de nouvelles montées dans les cours d'eau.

Dans le secteur du Lannemezan, où les rivières ont déjà réagi de façon importante parfois, ces pluies vont provoquer de nouvelles hausses significatives des rivières Arrats, Save, Gimone, Baïse, Gélise et Gers.

Rappel aux usagers concernant les crues : ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de tous

- Tenez-vous informé de la situation. Certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide des eaux. Des débordements peuvent être constatés
- Soyez vigilants si vous vous situez à proximité d'un cours d'eau ou d'une zone habituellement inondable.

A l'annonce de la montée des eaux :

- Fermer portes, fenêtres, soupiraux, aérations, ... pour ralentir l'entrée de l'eau et limiter les dégâts ;
- Couper l'électricité et le gaz pour prévenir les risques d'électrocution ou d'explosion ;
- En cas de danger : monter dans les étages le plus rapidement possible ;
- Eviter de prendre l'ascenseur ;
- Ne vous rendez pas à pied ou en voiture dans une zone inondée.

La carte des crues est disponible sur le site www.vigicrues.gouv.fr

Les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire. Conformez-vous à la signalisation routière mise en place pour votre sécurité.

La liste des axes routiers coupés à la circulation est disponible sur le site www.gers.gouv.fr